

DESCHENES, Gaston et Luc NOPPEN, *L'Hôtel du Parlement témoin de notre histoire*. Québec, Les Publications du Québec, 1986. 204 p.

André Charbonneau

Volume 41, numéro 1, été 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304528ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304528ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charbonneau, A. (1987). Compte rendu de [DESCHENES, Gaston et Luc NOPPEN, *L'Hôtel du Parlement témoin de notre histoire*. Québec, Les Publications du Québec, 1986. 204 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41(1), 83–85. <https://doi.org/10.7202/304528ar>

DESCHENES, Gaston et Luc NOPPEN, *L'Hôtel du Parlement témoin de notre histoire*. Québec, Les Publications du Québec, 1986. 204 p.

Ce livre veut répondre au double objectif de familiariser la population avec l'évolution des institutions parlementaires québécoises et avec l'histoire de l'édifice du Parlement. Il s'agit d'une commande d'État qui s'inscrit d'emblée avec la restauration récente de l'édifice et les efforts entrepris pour la réforme parlementaire. L'ouvrage se divise en six chapitres qui répartissent à peu près également, à l'intérieur d'un cadre chronologique, les pages consacrées aux institutions et à l'édifice. La progression du premier et du dernier chapitre diffère quelque peu de l'ensemble. Les auteurs nous présentent dans un premier temps un bref résumé de la machine parlementaire actuelle ainsi qu'une description sommaire de l'édifice aujourd'hui. En fin de volume, ils glissent un mot sur trois médias d'information intimement reliés au fonctionnement de l'Assemblée.

La grande qualité du volume réside dans le choix judicieux et la présentation agréable d'un nombre imposant d'illustrations dont plusieurs sont en couleurs. A l'exception de quelques répétitions qui auraient pu être évitées, les auteurs font une utilisation très heureuse de cette iconographie tant dans les pages traitant des institutions parlementaires que dans les parties consacrées à l'architecture. Ces illustrations contribuent non seulement à agrémente le texte, mais plusieurs d'entre elles font partie intégrante de la démonstration des auteurs.

Si l'idée d'intégrer dans un même ensemble l'évolution de l'institution et de l'édifice l'abritant constitue en soi une problématique louable et souhaitée, on doit cependant déplorer le fait que cela ne se transpose guère dans le texte. En fait, on assiste plutôt à deux présentations indépendantes l'une de l'autre, même si elles sont regroupées à l'intérieur de cadres chronologiques communs. Le rapport forme/fonction, problématique souvent utilisée dans le domaine de l'histoire des techniques, aurait convenu grandement aux objectifs visés par cette publication. Conséquemment le contenu des chapitres suscite certaines interrogations quant à la concordance des informations véhiculées.

Les auteurs nous livrent sans prétention un portrait d'ensemble de l'évolution des institutions parlementaires depuis la création de la première assem-

blée en 1791. Divers thèmes sont privilégiés tels l'évolution juridique de ces institutions (conseils exécutifs et législatifs, assemblées), la composition des cabinets, le député, les moeurs électorales, les traditions parlementaires, etc. Cependant cet aspect du volume n'est pas traité de la même façon dans l'ensemble du texte. Si dans les premiers chapitres on adopte un style synthétique qui sied parfaitement aux propos des auteurs, on a recours davantage à l'anecdote dans les chapitres couvrant la période confédérative (p. 94 et suivantes). A titre d'exemple le récit relatant les mésaventures du ministère Joly, de même que le recours subséquent à de nombreuses et longues citations, éloignent le lecteur de la trame synthétique engagée dès les premiers chapitres. Enfin, les jugements très sévères portés sur l'évolution du parlementarisme québécois à l'époque de Duplessis contrastent avec le ton initial adopté par les auteurs (p. 175 et suivantes). Ces écarts de forme et d'expression nuisent au portrait d'ensemble dressé par les auteurs.

Le traitement de la partie architecturale est de très inégale valeur. Le chapitre 3, qui concerne notamment la conception originelle de l'édifice, suscite certaines interrogations quant à la problématique adoptée pour traiter de l'histoire de l'architecture. Certes l'histoire des styles architecturaux a son intérêt en soi et son évolution propre; mais, dépourvue de son inter-relation avec l'évolution de la société en général, elle perd quelque peu de sa pertinence sur le plan de la connaissance historique. L'analyse purement stylistique de l'architecture amène souvent des sauts temporels qui ont peu de relation avec l'évolution de la société en général. L'histoire de l'Hôtel du Parlement, du moins dans son traitement architectural, offrait l'occasion de mettre à profit une problématique élargie tenant compte d'autres facteurs d'analyse. Ne serait-il pas plus judicieux de comprendre l'architecture d'un édifice par rapport à son utilisation fonctionnelle, compte tenu de la perception sociale de cette fonction au moment où l'édifice est construit? Entre autres, l'exemple du député, de l'évolution de son rôle, de la place qu'il occupe dans la société, en rapport avec l'absence première de locaux qui lui sont proprement attribués dans l'édifice, l'intégration et la disposition éventuelle de ceux-ci dans l'édifice du Parlement, nous apprendraient davantage, croyons-nous, sur la conception originelle d'un ensemble architectural, que la recherche pure et simple d'un style. L'analyse d'autres éléments fonctionnels intimement liés à des sièges gouvernementaux, telles les chambres d'assemblée, les bibliothèques, les salles de commission, les tribunes de presse, etc., pourrait permettre une meilleure connaissance de notre institution parlementaire et de l'édifice qui l'abrite. Le chauffage, les installations sanitaires, etc., constituent enfin d'autres secteurs d'analyse qui auraient pu fournir des observations intéressantes sur l'édifice.

Sur le plan de l'analyse purement architecturale, aucune référence n'est faite à de possibles plans modèles ou encore à des programmes architecturaux communs que l'on pourrait retrouver sur d'autres édifices parlementaires de tradition britannique et construits à la même époque au Canada ou ailleurs. Même si ces édifices n'appartiennent pas nécessairement au même courant stylistique, une telle comparaison traduirait peut-être une conception similaire dans l'aménagement physique de la fonction parlementaire. L'analyse purement stylistique entraîne des conclusions quelque peu faussées sur l'unicité d'une architecture (p. 55 et 57), alors qu'il faudrait rechercher davantage la pluralité des caractéristiques architecturales plus significatives d'un mouve-

ment ou d'une époque. Au-delà du choix d'un style architectural, l'ordonnance ou le rapport fonctionnel est beaucoup plus fondamental et une telle problématique aurait permis d'intégrer les deux préoccupations principales des auteurs.

Enfin, toujours au chapitre 3, les nombreuses références à des coûts précis de construction sont plus ou moins utiles, à moins que ces chiffres ne soient pondérés, ce qui n'est pas le cas ici. En outre, la nomenclature de ces chiffres risque d'induire en erreur le lecteur non averti, porté à transposer en dollars actuels des coûts de construction exprimés au 19^e siècle, sans tenir compte du facteur inflationniste.

Au chapitre 4, le traitement de la portion architecturale contraste quelque peu avec le chapitre précédent, puisque l'analyse dépasse la seule préoccupation stylistique. Dans un premier temps les auteurs font clairement ressortir l'impact de l'aménagement de l'Hôtel du Parlement sur le paysage urbain avoisinant. La section du chapitre traitant du programme décoratif et de la symbolique qui s'y rattache s'inscrit davantage dans la problématique élargie telle que définie précédemment. Il en ressort des conclusions beaucoup plus intéressantes sur les préoccupations des artistes concernés, conclusions que la seule analyse stylistique de leurs oeuvres n'auraient pas révélées (p. 153).

En somme, par un choix judicieux d'illustrations et par une mise en page soignée, *l'Hôtel du Parlement témoin de notre histoire* constitue un volume qui se présente bien et qui contribue quelque peu à démystifier cet édifice et ces institutions qui fascinent un grand nombre de citoyens. Il est dommage que les auteurs n'aient pas intégré dans une problématique d'ensemble leur double préoccupation pour l'histoire des institutions parlementaires et de l'édifice qui les abrite. Le contenu aurait reflété davantage le sous-titre choisi «témoin de notre histoire».

*Environnement Canada
Québec*

ANDRÉ CHARBONNEAU